



BCCA

DECLARATION DE VALIDITE

Soudeur de membranes

Nom de l'entreprise

Benvitec Piping sa
Avenue de Spirou 22, BE - 6220 Fleurus

Cette déclaration de validité confirme que

Monsieur Pascal Van Heugten

exécute régulièrement les travaux pour lesquels le certificat « Soudeur de membranes » n°

BP-802-1012-50

est d'application, et qu'il fait preuve de compétence professionnelle.

Cette déclaration est établie deux fois par an par BCCA et constitue ensemble avec le certificat la preuve de certification du soudeur. Une déclaration de validité n'est délivrée que si dans la période précédente (de maximum six mois) il a été démontré, sur base d'une surveillance, que toutes les exigences de la convention sont rencontrées.

N° déclaration de validité BP-802-1012-50 | Valable du 01-07-2019 au 31-12-2019

Délivrée à Bruxelles, le 21 juin 2019.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "B. De Blaere", is written over a faint circular stamp or watermark.

ir. B. De Blaere,
Directeur Général